

LA FRANCE FORTE

NICOLAS SARKOZY

Paris, le

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu attirer l'attention de Nicolas SARKOZY sur les attentes des professionnels de la biologie médicale.

Je tenais à vous assurer qu'il avait pris connaissance de votre courrier avec toute l'attention qu'il mérite et qu'il souhaitait vous remercier.

Nicolas SARKOZY est conscient que la biologie médicale est devenue, à la suite d'une évolution profonde de la connaissance scientifique, un élément crucial du parcours de soins, déterminante pour le diagnostic de la majorité des pathologies, pour leur suivi et leur traitement.

C'est pourquoi, il a souhaité que soit mise en œuvre une réforme profonde pour préparer l'avenir de cette spécialité médicale, à moderniser et optimiser son fonctionnement.

L'ordonnance du 13 janvier 2010 portant réforme de la biologie médicale doit servir de socle à cette réforme. Pour répondre à vos attentes, des améliorations ont été proposées pour l'aménager, de façon à renforcer la médicalisation de la profession et à rendre obligatoire l'accréditation des laboratoires. Pour éviter la financiarisation de la profession, nous avons proposé de réglementer les prises de participations financières lors des regroupements de laboratoires et de respecter l'indépendance des professionnels. Enfin, pour que les regroupements ne nuisent pas à la proximité de l'offre de soins, le maillage territorial sera placé sous la responsabilité des Agences régionales de santé.

Ces mesures ont fait l'objet de longues concertations avec votre syndicat mais également avec les autres syndicats professionnels et étudiants biologistes qui nous ont permis d'élaborer un texte très largement accepté par tous.

Monsieur François BLANCHECOTTE
Président
Syndicat des Biologistes
11, rue de Fleurus
75006 PARIS

Elles figuraient dans la proposition de loi dite « Fourcade ». Ce texte que la majorité, derrière Nicolas SARKOZY, a soutenu à l'Assemblée nationale et au Sénat a été censuré par le Conseil constitutionnel après saisine du Parti socialiste. Nicolas SARKOZY l'a profondément regretté.

C'est pour cela qu'il a souhaité que Valérie BOYER puisse reprendre ces avancées dans une proposition de loi. Cette dernière a été adoptée par l'Assemblée nationale, conformément à ce que vous souhaitiez. La majorité socialiste du Sénat n'a pas souhaité pour l'heure inscrire ce texte à son ordre du jour comme le souhaitait le Gouvernement.

Nicolas SARKOZY tient à vous confirmer que sa volonté reste intacte. Sur tous les points que vous mettez en avant, il souhaite que les réformes aboutissent le plus rapidement possible après les élections.

Conscient de l'importance des défis, il sait aussi que la structuration, l'évolution et le financement de la biologie médicale ne peuvent se faire sans le plus grand respect de l'exercice de la profession.

Il s'engage donc à ce que la recherche d'efficience, déjà au cœur de l'activité des professionnels de la biologie, ne nuise pas à la nécessaire médicalisation de la profession ni à la qualité des soins apportés aux patients.

Espérant avoir répondu à vos interrogations et restant à votre entière disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Guillaume LAMBERT
Directeur de campagne de M. Nicolas SARKOZY